

Emmener ses élèves au théâtre : MODE D'EMPLOI

PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES PUBLICS

La toute première étape, après avoir repéré le spectacle qui vous intéresse, c'est de prendre contact avec le service des publics :

- Edouard Clément
02 54 89 44 26 / 06 04 17 28 70
edouard.clement@lhectare.fr
- Maud Chérault
02 54 89 44 24 / 06 04 16 37 24
maud.cherault@lhectare.fr

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner sur les spectacles et sur les modalités de votre venue au théâtre.

Après avoir pris note de vos souhaits, nous vous transmettrons une fiche de réservation.

RASSEMBLER TOUTES LES RESERVATIONS ET TOUS LES REGLEMENTS DE VOS ELEVES

La seconde étape, et non pas la moindre, est de rassembler les réservations et règlements de vos élèves pour le spectacle.

Un élément important : nous acceptons les chèques CLARC !

Tarifs :

Pour les groupes scolaires du primaire,

5 euros pour les spectacles de tarif B
5 euros pour les spectacles de tarif C

Pour les groupes scolaires du secondaire,

8 euros pour les spectacles de tarif B
5 euros pour les spectacles de tarif C
Les spectacles de tarif A ne bénéficient pas du tarif scolaire

TRANSMETTRE LA FICHE DE RESERVATION ET LA TOTALITE DES REGLEMENTS AU MOINS UN MOIS AVANT LA DATE DU SPECTACLE

Pour que votre réservation devienne effective, vous devez faire parvenir la fiche de réservation complétée ainsi que la totalité des règlements, **un mois avant la date du spectacle**, sans quoi les places que vous avez pré-réservées seront remises en vente.

Un dossier de pistes pédagogiques vous sera alors transmis pour vous aider à préparer avec vos élèves votre venue au théâtre.